AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**226C1815**
AV785

20 octobre 2026

**Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]**
**(article 231-46 du règlement général)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

## EXAIL TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

| Opérateur | Nature et date de l'opération | Titres concernés | Cours (€) | Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction |
|---|---|---|---|---|
| BlackRock, Inc. | transfert d'actifs in* le 19/10/2026<br>transfert de garantie in** le 19/10/2026 | 198 actions<br>8 174 actions<br>code FR0000062671 | 125,70<br>- | 400 627 actions et droits de vote***/**** |

* Le transfert d'actifs in résulte notamment du transfert par un client d'un portefeuille d'actifs à BlackRock.
** Le transfert de garantie in est une garantie financière reçue par BlackRock qui vise à réduire le risque de contrepartie.
*** En ce compris 2 935 actions EXAIL TECHNOLOGIES pour lesquelles les clients ont conservé l'exercice des droits de vote.
**** Il est rappelé que la société BlackRock, Inc. détient par ailleurs une position longue de 590 423 « *contract for differences* » (CFD) à règlement en espèce, portant sur autant d'actions EXAIL TECHNOLOGIES, sans échéance (cf. D&I 226C1209 du 4 août 2026).

[1] Période de préoffre (cf. D&I 226C0991 du 6 juillet 2026).